



## Commission de la Fonction publique

### Procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2023

*(la réunion a eu lieu par visioconférence)*

#### Ordre du jour :

1. 8165 **Projet de loi portant modification : 1° de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État ; 2° de la loi modifiée du 25 mars 2015 déterminant le régime et les indemnités des employés de l'État, en vue de la mise en œuvre des points 3, 4 et 11, de l'accord salarial dans la Fonction publique du 9 décembre 2022**
  - Rapporteur : Monsieur Gusty Graas
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

\*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Frank Colabianchi, M. Yves Cruchten, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Claude Lamberty, Mme Josée Lorsché, Mme Octavie Modert, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz

M. Bob Gengler, du Ministère de la Fonction publique

Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Dan Biancalana, Mme Stéphanie Empain, M. Fred Keup

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

\*

Présidence : M. Gusty Graas, Président de la Commission

\*

1. 8165 **Projet de loi portant modification : 1° de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État ; 2° de la loi modifiée du 25 mars 2015 déterminant le régime et les indemnités des employés de**

**l'État, en vue de la mise en œuvre des points 3, 4 et 11, de l'accord salarial dans la Fonction publique du 9 décembre 2022**

Suite à une brève présentation du projet de rapport, ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents de la commission parlementaire.

La commission parlementaire est encore informée que le modèle de base a été retenu par la Conférence des Présidents pour les discussions en séance plénière.

**2. Divers**

Aucun point divers n'est abordé.

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**